

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 1.440.698,24 euros
Siège social : 14 Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON

393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE

Descriptif du programme de rachat par MEDICREA INTERNATIONAL de ses propres actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 7 juin 2016

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat des actions propres par la Société MEDICREA INTERNATIONAL, autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 7 juin 2016.

Ce descriptif est mis à la disposition des Actionnaires sur le site internet de la Société (www.medicrea.com).

I – Principales caractéristiques du programme de rachat de titres

- Emetteur : MEDICREA INTERNATIONAL
- Titres concernés : actions ordinaires MEDICREA INTERNATIONAL, marché Alternext, code ISIN FR0004178572
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 900.436 actions, ou 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Compte tenu des 3.226 déjà détenues par MEDICREA INTERNATIONAL au 6 juin 2016, les rachats porteraient sur un maximum de 897.200 actions (soit 9,96 % du capital)
- Prix maximum d'achat : 25 euros par action
- Montant théorique maximal de l'opération : 22.510.910 euros
- Objectifs du programme par ordre de priorité :
 - d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
 - de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions ;
 - d'annulation des actions achetées,
 - de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
 - de couverture de titres de créances convertibles en actions.

- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2016, soit jusqu'au 6 décembre 2017.

II – Répartition, par objectifs, des titres de capital détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions au jour de la publication du présent descriptif

A la date du 6 juin 2016, la Société détient directement et indirectement 3.226 actions propres, soit 0.04 % du capital.

Ces 3.226 actions sont réparties comme suit :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI : 3.226 actions ;
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions : 0 actions ;
- d'annulation des actions achetées : 0 actions
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0 actions
- de couverture de titres de créances convertibles en actions : 0 actions.

La présente publication est disponible sur le site de la société (www.medicrea.com).